|  |
| --- |
| ASA 11/8988/2025 – Afghanistan - 4 février 2025 |
| URGENT ACTION |  | UA 011/25 |
| Il faut libérer un journaliste déclaré coupable de propagande |
| AFGHANISTAN |

Mahdi Ansari, 27 ans, est un journaliste qui travaillait pour l’agence de presse afghane. Le 5 octobre 2024, il a été arrêté par des membres du 40e District de la Direction générale du renseignement (GDI) des talibans, près de son bureau. Il a été condamné à une peine d’un an et demi de prison. Lors de son procès initial, le 1er janvier 2025, en l’absence de sa famille et d’un avocat de la défense, le tribunal l’a accusé de diffusion de propagande contre les autorités de facto des talibans en raison de ses reportages journalistiques et de ses publications sur Facebook. Pendant sa détention, Mahdi Ansari a subi des mauvais traitements, notamment le placement à l’isolement, sa santé mentale s’est dégradée et il n’a pas été autorisé à recevoir des visites régulières de sa famille, qui n’a pu le voir qu’un mois après sa détention arbitraire et pendant seulement cinq minutes. Mahdi Ansari est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux. Il doit donc être remis en liberté immédiatement et sans condition.

Mahdi Ansari, 27 ans, est un journaliste qui travaillait pour l’agence de presse afghane au moment où il a été arrêté. Auparavant, il a travaillé avec diverses chaînes de médias, comme Panjara Daily, Hasht-e Sobh et Jawan TV. Depuis trois ans, ses reportages couvraient l’évolution de la situation et les restrictions imposées par les autorités talibanes de facto, diffusés par le biais de son travail mais aussi sur sa page personnelle Facebook et sa chaîne YouTube, dans un contexte de restrictions et de surveillance généralisées des journalistes et des professionnels des médias. Il a notamment travaillé sur un rapport sensible publié par l’agence de presse afghane (AFKA) sur le premier anniversaire d’un attentat-suicide meurtrier perpétré contre la minorité chiite de Kaboul en 2023. L’année suivante, il avait commémoré cet événement en publiant un post sur sa page Facebook.

Pendant les deux premiers jours de sa détention, sa famille ne savait pas du tout où il se trouvait. Ce n’est qu’après avoir contacté le poste de police local que son arrestation par la Direction générale du renseignement (GDI) des talibans a été confirmée. La GDI a tout d’abord nié le détenir et avoir connaissance du lieu où il se trouvait, avant d’annoncer qu’il était entre leurs mains aux fins d’interrogatoire.

Reporters sans frontières a publié une déclaration condamnant l’arrestation arbitraire de Mahdi Ansari, appelant à sa libération immédiate et à ce que les talibans cessent de persécuter les journalistes. La Fédération internationale des journalistes et l’Association des journalistes indépendants d’Afghanistan demandent également sa libération. L’Organisation de soutien aux journalistes d’Afghanistan a qualifié l’arrestation de Mahdi Ansari d’illégale, constituant une violation de la liberté d’expression. Le Centre des journalistes d'Afghanistan (AJC) condamne l’arrestation arbitraire de Mahdi Ansari et appelle à sa libération inconditionnelle.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **4 mai** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, dari, farsi et pachto.** Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au director du service de renseignements  | COPIES À  |
| Mr. Abdul Haq WasiqDirector of IntelligenceGeneral Directorate of IntelligenceChaharahi ZanbaqKabulAfghanistan⮡ Partagez une photo de la lettre envoyée dans les médias sociaux et identifiezles médias sociaux des autorités talibanes de facto.**Cible supplémentaire / ou copies par e-mail à**:De-facto Minister of Foreign AffairsAmir Khan MutaqiForeign MinisterMinistry of Foreign AffairsGhazian Street Malek Asghar SquareKabul 1011, Afghanistan**E-mail:** **info@mfa.gov.af** | Veuillez **ne pas** adresser de copies/lettres à l'ambassade afghane. Les ambassades afghanes ne représentent pas les talibans. |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 011/25** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Mr. Abdul Haq Wasiq
Director of Intelligence
General Directorate of Intelligence
Chaharahi Zanbaq
Kabul
Afghanistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur,

**Je vous écris afin de vous faire part de mon inquiétude au sujet de l’arrestation arbitraire et de la détention du journaliste Mahdi Ansari.**

Le 5 octobre 2024, Mahdi Ansari a été arrêté arbitrairement par des membres du 40e District de la Direction générale du renseignement (GDI) des talibans, près de son bureau, dans le quartier de Dasht-e-Barchi, dans l’ouest de Kaboul. Au moment de son arrestation, des soldats talibans de la GDI l’ont encerclé et, sans aucune explication ni mandat d’arrêt, l’ont emmené au 40e District de la GDI. Les talibans ont fait valoir que Mahdi Ansari diffusait des informations hostiles au régime, affirmant être en possession de «preuves solides». Ils l’ont par la suite accusé de propagande contre les autorités talibanes de facto, une accusation fondée sur son travail de journaliste dans le cadre duquel il avait fait un reportage sur le premier anniversaire d’un attentat-suicide meurtrier perpétré contre la minorité chiite de Kaboul et avait commémoré le deuxième anniversaire de cette attaque sur sa page Facebook. Lors de son interrogatoire et de sa détention, il a été soumis à des mauvais traitements, notamment en étant maintenu à l’isolement. Sa santé mentale s’est fortement dégradée.

Le 1er janvier 2025, Mahdi Ansari a été jugé lors d’un procès inique devant le tribunal taliban de Kaboul, sans bénéficier de l’assistance d’un avocat et en l’absence de sa famille. Le juge taliban l’a accusé de propagande contre les autorités talibanes de facto, en référence à ses reportages passés et à l’exercice pacifique de son droit à la liberté d’expression. Il a été condamné à un an et demi d’emprisonnement. Mahdi Ansari est toujours incarcéré au 40e District de la GDI, où sa famille, qui n’a été autorisée à lui rendre visite qu'au bout d’un mois, peut désormais le voir une fois par semaine seulement, et peut lui parler pendant cinq à six minutes dans un combiné, à travers une vitre.

La détention et la condamnation de Mahdi Ansari constitue une violation flagrante des droits à la liberté d’expression et à un procès équitable garantis au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l’Afghanistan est partie.

Aussi je vous prie instamment de:

* **libérer Mahdi Ansari immédiatement et sans condition;**
* **dans l’attente de sa libération, faire le nécessaire pour qu’il soit détenu dans des conditions respectant les normes internationales et qu’il ait accès régulièrement à des soins de santé appropriés, puisse consulter un avocat et recevoir les visites de sa famille;**
* **mettre fin aux détentions arbitraires, à la torture et aux mauvais traitements visant les personnes qui défendent les droits humains et notamment celles qui font campagne de façon pacifique pour promouvoir le changement social et la non-discrimination.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_